

Druillat

Bulletin municipal 2025



Druillat par ci, par là...



Sommaire

Mot du Maire.....	3	Calendrier des Fêtes.....	16-17
Finances communales.....	4-6	Vie Pratique.....	19-22
Grand Bourg Agglomération.....	7-10	Vie associative.....	23-28
On en a parlé.....	11-13	Vie d'antan.....	29
Commissions	14-15 et 18	État civil	30-31

Bulletin réalisé par la commission communication avec la participation des secrétaires de mairie
 conception graphique : Jérôme TRON • contact@graphitron.fr • www.graphitron.fr

Le mot du maire



Chères amies, chers amis,

L'année 2025 ne s'annonce pas, financièrement parlant, sous de très bons auspices. Le trou abyssal de l'Etat va peser lourd dans les finances communales. L'Etat, pour rattraper ce déficit, inexplicable et inexpliqué, va privilégier l'impôt et infliger des restrictions aux particuliers, entreprises et collectivités.

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRp), perçue par les communes, et certes compenser à l'euro près (la première année), par le transfert d'une partie de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), à compter de 2021, a augmenté la dépendance des communes à l'égard de l'Etat et de son bon vouloir. Les finances de ce dernier se portant très mal, toutes les craintes sont permises pour la pérennité de ces recettes.

Malgré les affirmations de certains, les collectivités ne sont pas la cause de la situation catastrophique des finances publiques. Les budgets locaux sont obligatoirement votés à l'équilibre et les collectivités ne peuvent emprunter que pour des investissements, à la différence de l'Etat qui s'endette pour payer ses frais de fonctionnement.

L'état d'urgence budgétaire dans lequel se trouve notre pays, nous impose un redressement massif et inédit et les collectivités ne seront pas exclues de cet effort. Les régions, les départements et certaines collectivités locales (telle que Grand Bourg Agglomération à laquelle nous appartenons), vont voir leurs budgets sévèrement amputés. Automatiquement, les communes en subiront les conséquences.

Ces ponctions auront un effet récessif car il est bon de rappeler que les collectivités portent 70 % de l'investissement public et que ce sont donc nos entreprises et artisans locaux qui en subiront les conséquences.

Il en est de même pour la réduction du taux de l'assiette du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée qui est inscrite au projet de loi de finances 2025, qui vient d'être rejetée par l'assemblée au moment où j'écris ces lignes, et qui viendrait frapper rétroactivement les collectivités qui ont investi et les pénaliserait.

A cela s'ajoute une hausse des cotisations de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) de 12 % en 3 ans (soit 4 % par an), que l'Etat dans sa grande clémence, accepte de transformer en 3% sur 4 ans.

L'élaboration du budget 2025 s'annonce donc difficile.

Malgré tout, il y a encore des raisons de rester positifs. Notre commune est très peu endettée et toutes les actions conduites depuis plusieurs années pour la sobriété énergétique de nos bâtiments, portent leurs fruits avec une diminution d'environ 45 % en 2 ans des dépenses en combustible, électricité...

Le projet de revitalisation du cœur de village, bien qu'il n'en soit encore qu'à ses prémices, va continuer d'avancer. Druillat est une commune particulièrement agréable et dynamique, il est donc primordial de tout mettre en œuvre pour empêcher qu'elle ne devienne un village « dortoir ». Pour cela, il faut ouvrir ou maintenir des lieux de sociabilité et des services de proximité, sans lesquels un sentiment de mal-être et d'isolement pourrait s'installer. C'est donc un devoir de la municipalité d'initier et de soutenir ce type de projet.

Toute l'équipe du Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de santé, bonheur et réussite pour vous, vos familles et vos proches pour cette année 2025.

Jean-Luc EMIN.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (sommes arrêtées au 15 novembre 2024 et exprimées en TTC)

La section d'investissement de ce budget 2024 affiche des prévisions conséquentes avec 1 335 052.00 € et trois gros postes de dépenses :

- L'extension de la salle polyvalente,
- L'aménagement de logements route des Creuses,
- La voirie.

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS :

La part consacrée au remboursement des emprunts (pour le capital) s'est élevée à 34 715.97 €.

La commune n'a, pour l'instant, plus que 2 emprunts en cours :

- L'un pour des aménagements sécuritaires réalisés en 2017 et se terminant en 2026. Le montant de l'annuité se rapportant à cet emprunt est de 15 023.41 € annuels
- L'autre pour l'aménagement de l'entrée nord du village, souscrit en 2020, et avec une afin programmée pour 2029 (annuité de 20 198.53 €).

Le niveau d'endettement de la commune est de 111.47 € par habitant en 2024. A titre d'exemple, et selon les derniers chiffres connus et publiés en 2022, la moyenne nationale pour les communes de la même strate de population était de 587.00 €.

CUVE POUR LA RECUPERATION D'EAUX PLUVIALES :

Une cuve en béton destinée à récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts, a été implantée sur le site du local des associations, pour un coût de 10 510.60 €.

AMENAGEMENT DE LA SOURCE DU CRUIX :

Les travaux d'aménagement de la Source du Cruix, initiés par la Sauvegarde du Patrimoine, ont été effectués pour la somme de 1 950.00 €.

La Sauvegarde du Patrimoine a versé une participation de 1 625.00 € qui correspond au montant H.T. de cette prestation.

MURET PRES DE LA SALLE DES JEUNES :

En discussion depuis déjà un certain temps, la construction d'un muret près de la salle des Jeunes est désormais effective, pour une dépense de 2 259.36 €.

OUVERTURE A DISTANCE ET SECURISATION DU PORTAIL DU GROUPE SCOLAIRE :

Afin de sécuriser l'entrée au groupe scolaire, un kit pour ouverture à distance a été installé au tarif de 3 679.20 €.

EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE :

Une extension du réseau électrique a été nécessaire au hameau de Turgon avec une participation communale de 6 508.80 €.

LA VOIRIE :

Les travaux de voirie (y compris les interventions sur la signalisation horizontale et verticale intervenues sur l'ensemble de la commune) se sont chiffrés à 20 597.25 €.

EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :

L'extension de la salle polyvalente est en cours. Les dépenses enregistrées sur cet exercice 2024 se montent à 103 980.07 €.

Rappelons que la dépense prévisionnelle s'élève à 687 785.00 €.

AMENAGEMENT DE LOGEMENTS ROUTE DES CREUSES :

Autre projet d'envergure : l'aménagement de deux logements route des Creuses avec une dépense prévisionnelle de 385 000.00 €.

Pour l'instant, les dépenses enregistrées ont porté sur des frais de maîtrise d'œuvre et le recours à divers bureaux d'études obligatoires (structures, diagnostics...) pour la somme de 16 294.87 €.

Ce programme verra son exécution effective en 2025.

PORTAGES FINANCIERS SUITE A DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES :

La commune a acquis par le biais de portages financiers avec l'EPF, deux ensembles immobiliers au village :

- Les biens issus des conjoints BESSON qui génèrent une dépense annuelle de 26 004.23 €.
- Les biens des conjoints FAFOURNOUX pour un remboursement annuel de 38 060.74 €.

MATERIEL ET MOBILIER :

En ce qui concerne les acquisitions de matériel, mobiliers et autres ; les achats suivants ont été comptabilisés :

Nouveau logiciel de gestion de la cantine et de la garderie

Matériel incendie 2 241.30 €,

Nettoyeur haute pression 419.00 €,

Mobilier pour l'école et la mairie 1 928.02 €.

Soit au 15 novembre 2024, un solde de dépenses d'investissement de 271 129.41 €.

Du côté des recettes, une réduction s'amorce.

FONDS DE COMPENSATION DE TVA :

Le FCTVA perçu au budget 2024 a été calculé sur les dépenses d'investissement de l'année 2022. Il en a résulté une recette de 20 271.49 €.

L'Etat envisage de baisser son taux ce qui entrainera une chute de cette recette si cette option se confirme.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT (sommes arrêtées au 15 novembre 2024 et exprimées en TTC)

TAXE D'AMENAGEMENT :

Seuls 1 801.29 € ont été perçus au titre de la taxe d'aménagement en 2024 ; signe d'un net ralentissement des travaux ou constructions la générant.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES :

La Sauvegarde du Patrimoine a, comme indiqué dans le détail des dépenses, apporté une participation d'un montant de 1 625.00 € aux travaux d'aménagement de la Source du Cruix.

Une subvention du FIPDR pour la sécurisation du portail de l'école a été perçue pour 1 011.47 €.

Le Conseil Départemental a versé un premier acompte sur la subvention accordée pour l'extension de la salle polyvalente, pour un montant de 34 558.00 €.

L'AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE :

L'autofinancement de la commune est constitué par l'affectation du résultat d'un montant de 321 592.61 €.

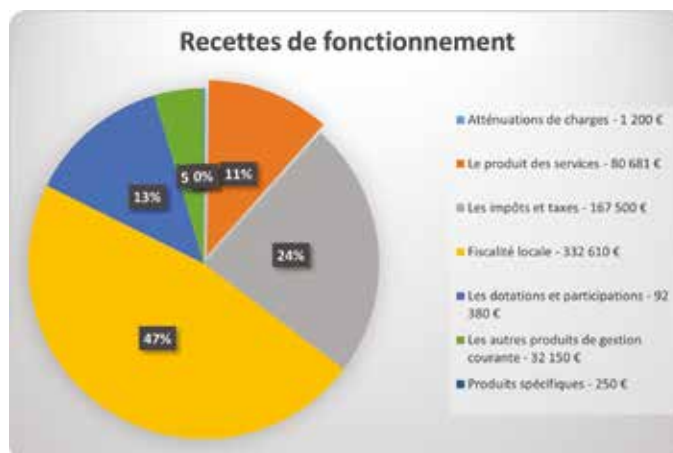
Cet autofinancement a donc constitué la plus grosse recette d'investissement de cet exercice 2024.

LE MONTANT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT AU 15/11/2024 ETAIT DE 381 779.86 €

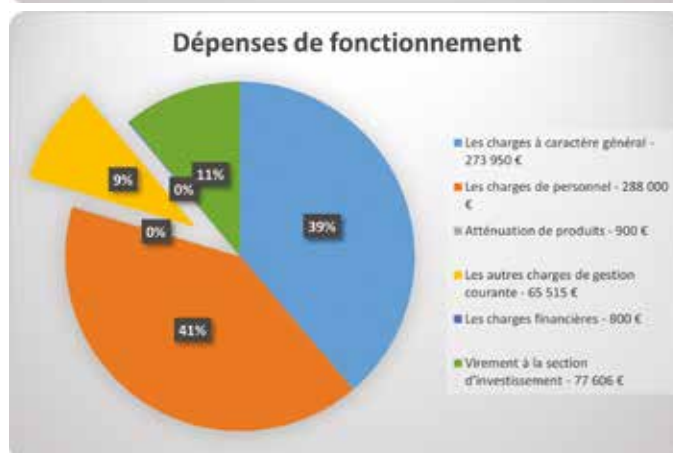
LE BUDGET PRIMITIF PREVISIONNEL 2023 (décisions modificatives comprises)

LE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES :	
Excédent reporté de fonctionnement	0,00 €
Atténuations de charges	1 200,00 €
Le produit des services	80 681,00 €
Les impôts et taxes	167 500,00 €
Fiscalité locale	332 610,00 €
Les dotations et participations	92 380,00 €
Les autres produits de gestion courante	32 150,00 €
Produits spécifiques	250,00 €
TOTAL	706 771,00 €

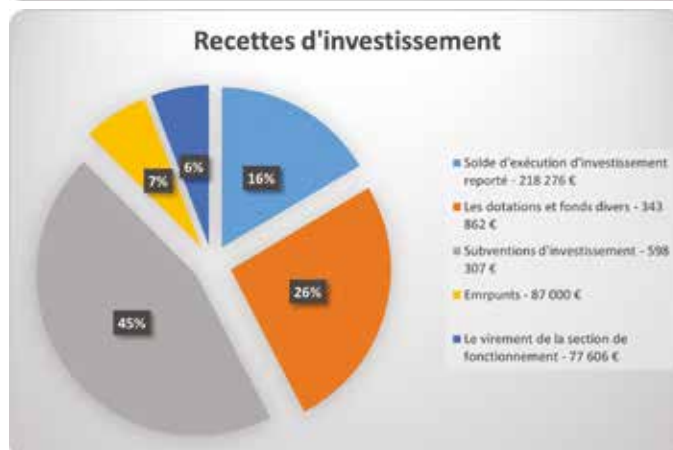


LES DEPENSES :	
Les charges à caractère général	273 950,00 €
Les charges de personnel	288 000,00 €
Atténuation de produits	900,00 €
Les autres charges de gestion courante	65 515,00 €
Les charges financières	800,00 €
Virement à la section d'investissement	77 606,00 €
Dotations aux provisions	0,00 €
TOTAL	706 771,00 €

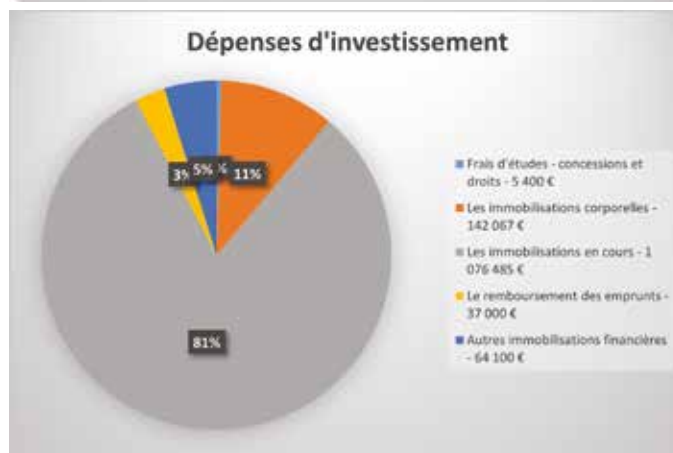


L'INVESTISSEMENT :

LES RECETTES :	
Solde d'exécution d'investissement reporté	218 276,10 €
Les dotations et fonds divers	343 862,61 €
Subventions d'investissement	598 307,29 €
Emprunts	87 000,00 €
Le virement de la section de fonctionnement	77 606,00 €
TOTAL	1 325 052,00 €



LES DEPENSES :	
Frais d'études	5 400,00 €
Les immobilisations corporelles	142 067,00 €
Les immobilisations en cours	1 076 485,00 €
Le remboursement des emprunts	37 000,00 €
Autres immobilisations financières	64 100,00 €
TOTAL	1 325 052,00 €



Situation financière de la commune (exercice 2022)

Budget de fonctionnement

Population Druillat
1 168 habitants

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique (de 500 à 1 999 habitants)		DRUILLAT écart 2023/2022 en €/Hab
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	
Total des produits	619	916	18 €
Total des charges	491	744	33 €
dont charges de personnel	231	315	14 €
Résultat comptable	128	172	-15 €

Budget d'investissement

Total des ressources (recettes)	32	426	-324 €
Total des emplois (dépenses)	96	445	-84 €
dont remboursements dettes (emprunts)	30	84	-9 €

Les ratios de structure

	Montant en euro par habitant par rapport aux communes de même catégorie démographique (de 500 à 2 000 habitants)		DRUILLAT écart 2023/2022 en €/Hab
	Druillat	Moyenne des communes équivalentes	
Capacité d'autofinancement : CAF	128	184	-15 €
Encours dettes	143	576	-28 €

La fiscalité pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses regroupements

Potentiel fiscal :
1 168 habitants

	Druillat		Moyenne des communes équivalentes		DRUILLAT écart 2023/2022 en €/Hab
	Montant/hab	Taux	Montant/hab	Taux	
Taxes sur les propriétés foncières bâties	1027	25,17 %	1056	35,27 %	78 €
Taxes sur les propriétés foncières non bâties	68	37,94 %	72	43,88 %	4 €
Taxe d'habitation	102	8,50 %	179	12,82 %	-5 €

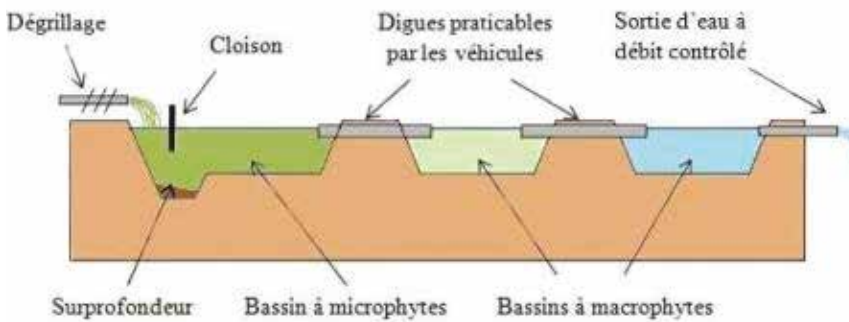
Données BPS exprimées en euros
chiffressource: <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales/> les collectivités locales en chiffres

Lagune de Turgon.....

La lagune de Turgon a été mise en service en 2006. Elle est composée de 3 bassins qui reçoivent successivement les eaux usées du hameau de Turgon et du hameau de la chapelle. Elle est dimensionnée pour recevoir les effluents de 400 EH (équivalent-habitant).

- Bassin 1 = 2 250 m² - Bassin 2 = 1 250 m² - Bassin 3 = 1 250 m²

Le fonctionnement d'un lagunage est basé sur un temps de séjour des effluents dans chacun des bassins où l'épuration est assurée par la végétation aquatique et les microorganismes, essentiellement des algues et des bactéries contenues dans l'eau.



D'après Racault et al, 1997

Au fil des années, les matières décantables et la biomasse morte (algues, bactéries) s'accumulent sur le fond des bassins et lorsque la hauteur de boue atteint 25/30 cm et/ou que le volume de boues est proche de 25/35% du volume utile du bassin, il faut effectuer un curage des boues. Celui-ci a été réalisé fin août 20224 pour la première fois.



Une analyse est faite pour vérifier la qualité des boues afin de s'assurer qu'elles ne présentent pas d'éléments polluants. La chambre d'agriculture a travaillé, pour le compte de Grand Bourg Agglomération, à l'établissement d'un plan d'épandage et du suivi agronomique des boues. Les éléments sont transmis à la Direction Départementale des territoires (DDT), service de la police de l'eau qui examine les éléments du dossier et établit une autorisation pour l'épandage agricole des boues.

La C.UM.A. de St André sur Vieux Jonc a été retenue pour effectuer la prestation de curage et épandage des boues. La reprise des berges des bassins dégradées par les ragondins a été effectuée pendant cette opération.

Les parcelles retenues pour la réalisation de cet épandage sont exploitées par l'EURL Ferme de Prou à Varambon. Cinq parcelles étaient identifiées pour cet épandage.

Les quantités de boues extraites et épandues sont les suivantes :

- Bassin 1 = 870 m³ de boue brute, soit 99.3 tonnes de matières sèches
- Bassin 2 = 447 m³ de boue brute, soit 79.6 tonnes de matières sèches
- Bassin 3 = 336 m³ de boue brute, soit 66.4 tonnes de matières sèches

Soit au total 1653 m³ de boue brute, soit 245 tonnes de matières sèches

Le coût de cette intervention est le suivant :

	Coût	Total
Suivi agronomique et plan d'épandage	6 154.75 € HT	38 018.75 € HT
Curage et épandage des boues	31 864 € HT	



Grand Bourg Agglomération propose des composteurs

Le saviez-vous ? Plus de 65% des habitants de Grand Bourg Agglomération trient déjà leurs biodéchets. Le service Gestion des déchets met à disposition des composteurs individuels. Faites l'acquisition d'un bac en bois ou en plastique contre une participation de 25€.

Commander son composteur : une démarche à faire en ligne

Pour obtenir un composteur, il faut se rendre sur le site grandbourg.fr et cliquer sur le logo Mes démarches. Dans la rubrique Déchets, choisir Je réserve un composteur. La remise du bac se fait sur rendez-vous, à Viriat (au service Gestion des déchets à la Cambuse).

Grand Bourg Agglomération propose une formation d'une vingtaine de minutes à toutes les personnes qui s'équipent : des informations et conseils pour savoir comment composter, où et comment installer son bac, favoriser la réussite du compost.

Service Gestion des déchets : 0 800 86 10 96 (numéro gratuit).



Plus d'informations
Direction Gestion des déchets
0 800 86 10 96 - infodechets@grandbourg.fr

Covoiturez, l'Agglomération vous indemnise

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous. Elle encourage notamment le covoiturage en prenant en charge la part que le passager verse habituellement au conducteur :

- En tant que conducteur, vous recevez entre 1,5€ et 3€ (selon la distance) par covoitureur transporté. En covoiturant régulièrement, l'incitation financière peut atteindre 1 200€ par an.
- En tant que passager, le service est gratuit.

Comment covoiturer avec BlaBlaCar Daily ?

Les utilisateurs, passagers ou conducteurs, doivent télécharger l'application sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours. L'appli est utilisable à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (nuit, samedi, dimanche).

**Cliquez,
Roulez,
Économisez !**

**Covoiturez,
vous serez payé !**

Avec l'application BlaBlaCar Daily, votre Agglomération rémunère jusqu'à 100 € par mois, vos trajets du quotidien.

Plus d'informations sur grandbourg.fr

Des démarches de l'Agglomération sont proposées en ligne

Mes démarches

es services en ligne

<ul style="list-style-type: none"> Eau potable Assainissement Enfance et jeunesse Loisirs et sport Amphithéâtre d'Agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> Déchets Transports et mobilité Les offres d'emploi et stages Etik'table
---	--

Le site grandbourg.fr s'enrichit d'un guichet de service public dématérialisé pour les domaines de sa compétence. L'agglomération se rapproche ainsi des habitants.

Les services sont classés en neuf thématiques.

Simple, facile d'utilisation et rapide

Pour l'utilisateur, l'utilisation du portail Mes démarches est simple et rapide : une adresse mail suffit pour faire une demande. L'utilisateur est informé du traitement de sa demande par des notifications qu'il reçoit sur sa messagerie.

Les formulaires en ligne assurent la transmission au bon interlocuteur et simplifient les échanges avec l'Agglomération.

Pas de lingettes dans les toilettes.....

Les lingettes à usage unique sont un réel fléau pour les services assainissement. Ces éléments très résistants obstruent les grilles, bouchent des pompes, créent des bouchons, le tout générant des désagréments pour vous et pour les exploitants des systèmes d'assainissement.

Ces lingettes à usages unique, même si elles sont « biodégradables » n'ont pas le temps de se dégrader lorsqu'on les jette dans les toilettes. Elles s'entremêlent, forment des bouchons ce qui va générer des débordements chez vous, sur le réseau, ainsi que sur les rejets vers le milieu naturel. Leur présence en masse dans les réseaux d'assainissement contribue à une augmentation des interventions sur les équipements d'assainissement (réseaux, pompes, ...) ce qui augmente les coûts de maintenance des équipements et donc votre facture d'eau.

La meilleure solution pour les lingettes est la **poubelle d'ordure ménagère**. Pas de lingettes dans les toilettes....



École de musique BDR : des nouveautés.....

L'école de musique BDR vous propose cours de violoncelle, cours de viole de gambe, chorale enfants et ados jusqu'à 16 ans ainsi qu'un cours de danse libre... Le prêt d'instruments est possible.

Renseignements :
06 98 05 32 39
et sur <https://ecoledemusiquebdr.wixsite.com>



Obligation de rentrer sa poubelle.....

Dans le règlement de collecte de Grand Bourg Agglomération il est écrit :

Les bacs ou sacs doivent être présentés sur la voie publique la veille de la collecte après 20h ou le jour même avant 5h. Les bacs doivent **être rentrés le jour même après le passage du camion de collecte**.

Tout dépôt en dehors de ces horaires ou en dehors des contenants de collecte est passible de sanction.

- La première fois ce sera un autocollant sur la poubelle
- Ensuite L'art. R632-1 du Code pénal permet de sanctionner les infractions au règlement de collecte par une amende de 2e classe. Après avoir constaté l'infraction par un PV, le maire met en œuvre la procédure d'amende forfaitaire (35 €)

Merci de laisser un accès libre sur le trottoir pour la circulation de tous !



La mise en place des bacs jaunes : un vrai succès !.....

Depuis la mise en place des bacs de collecte sélective, dits « jaunes », pour la collecte du tri :

- La quantité d'ordures ménagères (poubelles grises) a diminué de 24%, soit -2500 tonnes
- La quantité de collecte d'emballages (poubelles jaunes) a augmenté de 47%, soit +1900 tonnes

Le tri... quelques précisions

- Vaisselle, vitrage, ampoule : ne les jetez pas dans les conteneurs à verre, déposez-les à la déchèterie
- Lors du tri, vous pouvez laisser ou non les couvercles des emballages en verre
- Les emballages doivent être vidés, mais leur lavage n'est pas nécessaire, permettant d'économiser l'eau
- Le verre ne doit pas être jeté dans la poubelle grise !
- Les textiles, chaussures et maroquinerie sont à déposer dans des conteneurs textiles, quel que soit leur état

Révision du SCOT.....

Grand Bourg Agglomération révisé son Schéma de cohérence territoriale (SCOT) : tous concernés



Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale. Ce document fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à l'horizon de 20 ans.

Il s'agit de préparer notre territoire aux enjeux de l'avenir : hausse de la démographie, rénovation de l'habitat, développement économique, sobriété foncière et énergétique, préservation des terres agricoles, naturelles et de la biodiversité.

Les habitants invités à donner leur avis

Le SCOT donne le cadre aux règles inscrites dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Une large concertation sera engagée avec l'ensemble des habitants du territoire. Des réunions publiques seront programmées début 2025.

Un enjeu de long terme : adapter les villes et villages aux changements en cours

Le SCOT définit un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, le paysage et les ressources naturelles.

Transport à la demande : il y a du changement !

- 1 Téléchargez l'application **Rubis'Plus** et créez votre compte
- 2 Sélectionnez votre arrêt de prise en charge et l'horaire souhaité
- 3 Sélectionnez votre point de dépose
- 4 L'application vous propose votre trajet en **Transport à la demande + ligne de car ou bus**
- 5 Vous recevez un message vous confirmant une plage horaire de prise en charge
- 6 Avant votre départ, une confirmation de l'horaire exact de départ vous est envoyée

 **HORAIRES**

Prise en charge en transport à la demande possible de :

→ **06h00 à 09h30**

→ **12h00 à 13h45**

→ **16h00 à 19h00**



Téléchargez l'application **Rubis'Plus**



BESOIN D'AIDE ?

Le service téléphonique reste disponible pour ceux qui préfèrent parler à un conseiller !

04 57 38 37 01 (appel non-surtaxé)

Réservation du lundi au samedi de 8h à 19h

Plan de Prévention des Risques Naturels «Côtiers de l'Ain» (Communes de Druillat, Châtillon-la-Palud, Priay, Varambon, Villette-sur-Ain et Villieu-Loyes-Mollon)

Le Plan de Prévention des Risques est une servitude d'utilité publique qui réglemente l'usage du sol dans les zones à risques :

Le Plan de Prévention des Risques a pour objectifs de :

- Protéger les biens et les personnes.
- Préserver les espaces naturels exposés
- Donner d'éventuelles prescriptions d'aménagement pour les projets.

Pourquoi un tel outil ?

La DDT a piloté deux études : une étude de l'aléa inondation de l'Ain et de ses affluents et une étude des aléas mouvements de terrain, débordements des ruisseaux de la côtière, ruissellements et remontées de nappe. Le but de ces études est d'actualiser la connaissance de ces phénomènes. Les enjeux locaux en matière d'urbanisation justifient l'actualisation des aléas dans les PPRN des communes de Châtillon-la-Palud, Priay, Varambon, Villette-sur-Ain et Villieu-Loyes-Mollon et l'élaboration d'un PPRN sur la commune de Druillat.



• Février 1957 à Pont d'Ain : plus forte crue connue de l'Ain
Depuis 1969, le barrage de Vouglans écrête les petites crues, mais une crue majeure est toujours possible !



• Les indices de glissement de terrain sont souvent visibles :
arbres penchés, routes déformées, etc...
ici à Priay sur la RD984



D d'Or de l'innovation en santé

Le Département de l'Ain a reçu un second D d'Or : celui de l'innovation en santé et de l'attractivité médicale.

Face à la pénurie de professionnels de santé, le Département a fait de la démographie médicale une priorité. Objectif : attirer les médecins et les professionnels de santé.



Bibliothèque de la source

Votre bibliothèque municipale est gérée par 12 bénévoles qui assurent deux permanences hebdomadaires et renouvellent les livres. Elle est associée à la Bibliothèque Départementale qui prête ses collections et soutient les projets. Nous n'avons pas le livre qui vous fait envie ? Nous pouvons le réserver pour vous à la Bibliothèque Départementale, qui nous livre par navette tous les 15 jours.

La bibliothèque est une ressource pour l'école de Druillat, dont les enfants viennent emprunter des livres toutes les trois semaines.

Elle contribue à la vie du village par des animations régulières comme le Club-lecture, piloté par Franck, l'atelier Crochet-Thé, organisé par Nicole, ou en invitant les petits et leurs parents à des séances de contes avec goûter plusieurs fois par an.



•Salon peintres en Dombes

En 2024, elle a proposé quelques moments forts :

- L'exposition **Peintres et sculpteurs de la Dombes**, organisée par Dominique, en partenariat avec Druillat Accueil et Loisirs (les 2 et 3 mars 2024)
- Le salon du livre régional **La source des mots**, organisé par Anaïs, en partenariat avec le Comité d'Animation (13 et 14 avril 2024)
- La **Soirée des Poètes** autour des oeuvres de Brassens et de Brel, organisée par Franck
- Le **Troc de la source**, où les Druillatis ont pu échanger des livres et leur donner ainsi une nouvelle vie (14 septembre)
- Le **Mois du film** documentaire avec la projection de **Kristos, le dernier enfant**, de Giulia Amati (23 novembre) et de **Au cœur des volcans - Requiem pour Katia et Maurice Krafft**, de Werner Herzog (24 novembre).

L'inscription à la bibliothèque et la participation aux animations sont gratuites et ouvertes à tous.

Dernière nouveauté de 2024, toutes les ressources numériques proposées par la Bibliothèque Départementale sont gratuitement accessibles :

- du cinéma avec 9 000 films à la demande
- de la musique en illimité avec plusieurs millions de titres grâce à **MusicMe**
- de la presse en illimité avec plus de 1700 titres grâce à **Cafeyn**

N'hésitez pas à passer nous voir pour en connaître les modalités d'accès.

Un grand merci à la Mairie de Druillat pour son soutien sans faille, aux courageux bibliothécaires bénévoles, aux partenaires et bien sûr à vous, chers lecteurs, pour cette belle année 2024.

Et n'hésitez pas à venir nous rencontrer si le bénévolat vous tente !



• Atelier crochet - thé

Bibliothèque de la source

121 route des Creuses - Accès par le parking de l'école
Ouverte les mercredis de 16 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h 30

Site web : <http://new.mabib.fr/bmdruillat/>

Mail : bibliothequedelasource@gmail.com

Facebook : bibliothèque de la Source

Les bénévoles :

Anaïs Hugonnet, Anne Meyer, Denise Cruiziat, Dominique Locca, Franck Locca, Marceline Denis, Marie-Claude Grand, Michel Meyer, Nicole Gallet, Odette Isljami, Renée Léna, Véronique Calamand, Catherine Estublier



• Soirée Brassens-Brel

Frelons asiatiques : mieux que prévu !

En fin d'année 2024, tous les apiculteurs de la commune ont reporté une baisse très significative des attaques de frelons asiatiques sur leurs ruches; voire plus du tout à certains endroits. Ce constat est bien sûr très satisfaisant, autant qu'inattendu, dès la première année..

Cela ne peut que nous encourager à poursuivre la démarche de piégeage commencée cette année et dont on sait qu'elle aura été très efficace, avec un nombre record de prises.

En attendant le printemps, les grands arbres, qui ont perdu leurs feuilles, permettent d'observer les éventuels nids secondaires qui ont pu se former: de gros ballons de rugby blanchâtres suspendus aux branches hautes (voir photo).

Si vous avez l'occasion d'en voir sur la commune, n'hésitez pas à les signaler en mairie car ce seront de futurs emplacements prioritaires pour positionner les pièges au printemps prochain.



• Nid à Turgon

Incivilités



Notre commune a été victime de plusieurs incivilités ces derniers mois : feux, dépôts sauvages, vitres brisées, dégradations...

Ces faits sont punis par la loi et sont passibles de fortes amendes.

Signalez tout comportement suspect en composant le 17.

Commission voirie – bâtiments.....

La commission voirie et bâtiments fut tout particulièrement active en 2024 avec les nombreux projets en cours de réalisation ou d'études et de réflexions.

Bâtiments

L'agrandissement de la salle polyvalente a enfin démarré au cours de l'été et chaque mercredi matin nous assistons avec l'architecte et les entreprises à la réunion de chantier afin de régler les mises au point du jour. Le chantier avance dans les délais et l'ouverture du nouvel espace se profile pour le mois de mai.

La réhabilitation totale des deux appartements du bâtiment communal route des creuses avance aussi à grands pas, les plans sont validés. Nous sommes assistés de l'agence O1 et le l'agence Archibulle architecture. Un F2 et un F3 complètement refaits à neuf accueilleront prochainement deux nouvelles familles : un investissement certes important mais qui sera financé par les loyers.

Un troisième dossier occupe déjà la commission avec l'acquisition au cours de l'année de la propriété Fafournoux. En effet ce dernier achat offre aujourd'hui à la commune un espace important pour l'étude de la réalisation d'un complexe réunissant des appartements seniors et jeunes ménages, un commerce multi-services et une Maison d'Assistants Maternelles (MAM). Une étude financée par GBA nous apporte déjà plusieurs pistes de réflexions. Ce projet de grande envergure demandera beaucoup d'observations, d'échanges et de partages. Il sera peut-être nécessaire de se rapprocher d'un porteur de projets public ou privé afin de rendre le centre village plus convivial, moderne et correspondant davantage au cadre de vie d'aujourd'hui.

Un système de récupération d'eau de pluie de 10 000 litres, avec une pompe a été installé sur le bâtiment des associations.

L'ensemble des bâtiments communaux nécessite en permanence des entretiens réguliers.



• extension de la salle polyvalente



• Projet bâtiment route de Creuses

Voirie

La voirie impose aussi un suivi et des entretiens réguliers que nos agents Laurent et Romain assurent quotidiennement.

Toutes les années, nous recensons des voies de circulation nécessitant une couverture en bi couche : chemin du sabot, chemin des grandes raies, chemin des pendaines, chemin de la source etc...

Au local des associations une réorganisation du stationnement a été réalisée avec le marquage du parking.

Au cimetière, une reprise des allées en point à temps et enrobé permet de relier le stationnement PMR au jardin du souvenir et au columbarium .

L'élagage et l'entretien des bords de routes et chemins sont assurés par les agents. Il faut rappeler que chaque propriétaire doit entretenir ses haies et bordures.

Nous déplorons malheureusement de nombreuses incivilités : dégradation de matériel, dépôts d'ordures et incendies qui prennent beaucoup de temps aux agents et grèvent le budget de façon conséquente.



• Cuve de récupération des eaux pluviales

Commission enfance et jeunesse

Le conseil municipal des enfants est déjà en mouvement !

Cette année, c'est un nouveau conseil des enfants qui a été élu mêlant anciens et nouveaux conseillers : Alice BENSOUSSAN, Natéo CARDENA, Eléa GORREL, Guilina GUENAT, Ewan HERARD, Margaux JANTON BLENET, Louane MOREL, Claudine PACORET, Kiara PAULETTO, Augustin TRON, Zoé VITUPY

Pour leur première sortie officielle, les enfants ont chanté lors de la cérémonie du 11 novembre à Druillat. Ils ont ensuite participé à l'hommage rendu au 2nd Lieutenant Marion MCDONALD ZIPPERER "DON" qui décédait dans le crash de son avion le 28 septembre 1944 à La Tranclière.

Avec toujours autant d'envies et d'énergie, les enfants travaillent sur leurs projets : le carnaval, la construction d'un hôtel à insectes, une sortie vélo...

La date du carnaval est déjà fixée : ce sera le samedi 22 mars 2025
Venez nombreux et déguisés !



• cérémonie du 11 novembre



• cérémonie d'hommage à la Tranclière

janvier

Vendredi 3

18h30

- Vœux de la Municipalité sous chapiteau local des associations

Jeudi 9

14h00

- AG Druillat Accueil et Loisirs
Salle du club, route des creuses
- 13h30
- Boule des Roches - Concours 8 quadrettes Vétérans
Boulodrome AGBI à CERTINES

Samedi 11

12h00

- Repas des bénévoles du Comité d'Animation
salle polyvalente

Dimanche 12

14h00

- Après-midi Country organisé par « APPLE JACK COUNTRY »
Salle polyvalente

Mardi 14

14h-18h

- Découverte des archives avec la Sauvegarde du Patrimoine
salle de la mairie

Samedi 18

9h-12h

- Découverte des archives avec la Sauvegarde du Patrimoine
Salle de la mairie

Vendredi 24

19h30

- AG « Mordus du Carbu »
Local des associations

19h30

- Saint Vincent (manifestation réservée aux turgonnais)

Vendredi 31

20h00

- Assemblée Générale du Comité d'Animation
Local des Associations

février

Samedi 8

11h00

- Sainte AGathe
Eglise de Druillat puis repas

Dimanche 9

13h30

- AG de l'Amicale des Pompiers

Samedi 15

En matinée

- Vente à emporter par l'Amicale du Roset
Local du Roset
- 18h00
- Coinche/apéro organisés par le Comité d'Animation
Salle polyvalente

Samedi 22

14h00

- Après-midi jeux de Société, organisé par la Bibliothèque
Salle polyvalente

Mars

Samedi 1^{er} & Dimanche 2

- Exposition de peinture « Peintres en Dombes » organisée par la Bibliothèque en partenariat avec Druillat Accueil et Loisirs
Salle polyvalente

Samedi 15

9h00

- Nettoyage de printemps
RDV en mairie

Samedi 22

15h00

- Carnaval organisé par le conseil municipal des enfants avec la collaboration d'autres associations locales
Local des associations

Vendredi 28

17h-19h30

- Soirée découverte à la Boule Lyonnaise
Boule des Roches à Turgon

Samedi 29

11h00

- Banquet des Classes en 0 et en 5
Salle Polyvalente

avril

Vendredi 4

17h00-19h30

- Soirée découverte de la Boule Lyonnaise
• Boule des Roches à Turgon

Samedi 5

10h00

- Vente d'andouillettes par la Société de Chasse de Druillat
Local des associations

Dimanche 6

14h00

- Après-midi dansant organisé par Apple Jack Country
Salle polyvalente

Samedi 12

15h00

- Chasse aux œufs organisée par le Sou des Ecoles.
Local des associations

Samedi 12 et Dimanche 13

- Représentations Théâtrales organisées par le Comité d'Animation
Salle polyvalente

Dimanche 13

11h00-13h00

- Vente de galettes cuites au feu de bois par « Les Mordus du Carbu »
Four de turgon

13h30

- Après-midi dansant organisé par Apple Jack Country
Salle polyvalente

Samedi 26 & Dimanche 27

8h30 - 19h00

- Tournée des brioches organisée par les Conscrits de Druillat.
dans les hameaux et le village

16h00

- Fête patronale - Présence des forains (manèges, auto-scooters, stands de tirs...)
- Distribution de jetons aux enfants par le Comité d'Animation
Place du village

Dimanche 27

12h00

- Vente de plat à emporter organisée par l'association des « amis du CCAS »
Salle polyvalente

14h00

- Visite de l'église et du clocher organisée par la Sauvegarde du Patrimoine
Eglise de Druillat

mai

Jeudi 1^{er}

10h00

- Vente de galettes cuites au feu de bois par Druillat Accueil & Loisirs
Local de l'amicale du Roset

Vendredi 2

14h00

- Animation organisée par la Sauvegarde du Patrimoine avec gaufres...
EHPAD de PONT D'AIN

Jeudi 8

11h00

- Cérémonie de commémoration de l'armistice et dépôt de gerbe au monument aux morts
Place du village
- Vin d'honneur
Salle polyvalente

Samedi 10

8h00

- Concours 16 Doubles par poules – Trophée Martinez Isolation
Boule des Roches à Turgon

Samedi 10 et Dimanche 11

- Ball-trap de la Société de Chasse de DRUILLAT
Site des Basses Rossettes

Samedi 24

- Vide grenier ou autre manifestation familiale (définition de cette manifestation en cours de réflexion) organisé par le Sou des Ecoles.
Local des associations

Jeudi 29

8h00-24h00

- Concours de pétanque de l'Amicale des Chaumes, à La Ruaz avec buvette et repas
Local des Chaumes à la Ruaz

Samedi 31

11h00

- AG de l'amicale du Roset
Local du Roset

14h00

- Randonnée patrimoine organisée par la Sauvegarde du Patrimoine
au Roset et à la Ruaz

Calendrier
des fêtes
2025

juin

Vendredi 6

11h00

- Commémoration du sacrifice des enfants de troupe de l'école d'Autun

Stèle du bois de la paille - le Roset

Samedi 14

- Vente de pizzas cuites au feu de bois par la Société de Chasse « L'avenir du Roset »

Salle du Roset

19h30

- Soirée dansante organisée par Druillat Danse

Salle Polyvalente

Dimanche 16

- Journée portes ouvertes à Gravelles organisée par Daniel GALLET et Bulles de St Martin

St Martin du Mont

Samedi 21

19h00

- Fête de la Musique organisée par l'Amicale des Chaumes

Local de l'Amicale des Chaumes

Vendredi 27

- Repas organisé par le Sou des Ecoles

Local des Associations

Samedi 28

Soirée

- Fête d'été organisée par l'Amicale du Roset

Local du Roset

juillet

Samedi 5

19h00

- Fête d'été organisée par le Comité d'Animation

Local des associations

Samedi 12

9h00

- Matinée arrachage d'Ambroisie suivi d'un verre de l'amitié

Rendez-vous en mairie

Dimanche 13

20h00

- Pique-nique écocitoyen

Mont Turgon

Lundi 14

11h00

- Fête Nationale Cérémonie Commémorative

Monument aux morts

Samedi 26

20h00

- Bal d'été en extérieur organisé par le Club des Jeunes et l'Association des Conscrits.

Local des associations

août

Dimanche 23

14 h 00

- Concours 32 doubles mixte – Trophée Turgonnais

Boule des Roches à Turgon

septembre

Vendredi 5

20h30

- AG de l'Association des Conscrits et du Club des Jeunes

Salle des Jeunes

Samedi 13

10h00

- Troc de la Source (Livres) organisé par la Bibliothèque

Mairie

Samedi 20

08h00

- But d'honneur

Boule des Roches à Turgon

09h00

- 50 ans de l'Association « La Sauvegarde du Patrimoine » Anniversaire avec manifestation Exposition photos et programme détaillé à définir

Salle polyvalente

Vendredi 26

20h00

- Assemblée générale du Sou des Écoles

Local des associations

octobre

Dimanche 5

9h00

- Tournée des brioches du Sou des Écoles

Rendez-vous sur la place du village

Samedi 11

10h00

- Vente de Bressiflette par l'Association de Druillatis (ADD)

Jeudi 16

- Préparation du calendrier des fêtes de l'année 2025 + Accueil des nouveaux arrivants

Mairie

Dimanche 19

10h00

- Assemblée Générale de la Boule des Roches

Boule des Roches

Samedi 25

20h00

- Bal d'Halloween organisé par le Club des Jeunes et l'Association des Conscrits

Salle Polyvalente

Dimanche 26

14h00

- Après-midi dansant organisé par Apple Jack Country

Salle polyvalente

Vendredi 31

17h00

- Fête d'Halloween

Bibliothèque de la Source

novembre

Samedi 8

- Vente de saucissons et gratin par l'Amicale des Pompiers

Local des Associations

Samedi 8 & Dimanche 9

- Salon du livre organisé par la Bibliothèque, en association avec le Comité d'Animation

Salle polyvalente

Dimanche 9

10h30

- Vente de brioches organisée par le Sou des Ecoles.

RDV place de l'église

Mardi 11

11h00

- Cérémonie commémorative et dépôt de gerbe au monument aux morts

Place du village

- Vin d'honneur

Salle Polyvalente

Jeudi 13

- Concours 8 quadrettes Vétérans

Boulodrome AGBI à CERTINES

Samedi 15

11h00

- AG de la sauvegarde du patrimoine

Salle de réunion de la salle polyvalente

19h30

- Soirée dansante organisée par Druillat Danse

Salle Polyvalente

Samedi 22

10h00

- Vente de galettes cuites au feu de bois par l'Amicale du Roset, avec buvette

Local du Roset

Samedi 22 & Dimanche 23

17h00

- Projection d'un film documentaire organisée par la bibliothèque

Salle polyvalente

décembre

Samedi 6

16h00

- Druillartistes : exposition artisanale, soupe, vin chaud... Visite du Père-Noël vers 18h00

Local des associations - Les Dîmes

Dimanche 7

- Présentation des calendriers de l'Amicale des Pompiers

tournée sur l'ensemble de la commune

Samedi 13

12h00

- Repas de Noël offert aux personnes âgées par la commission en charge des affaires sociales

Salle polyvalente

Mercredi 31

- Réveillon (soirée privée) dansant Apple Jack country

Salle polyvalente

En raison des travaux, l'occupation de la salle des fêtes sera limitée à 100 personnes : certaines manifestations pourraient en être impactées

Commission environnement.....

En 2025, un verger partagé verra le jour à l'initiative de la commission environnement en association avec la Sauvegarde du patrimoine qui en assurera l'entretien et la pérennité. !

Un verger partagé qu'est ce que c'est?

- C'est tout d'abord un grand laboratoire en plein air de la biodiversité.
- Celui de Druillat sera un espace collectif dédié à la culture d'arbres fruitiers de notre région sur une parcelle communale de 900m² située non loin du cœur du village et de l'école.

Terrain d'expérimentation employant des pratiques respectueuses de l'environnement (sans pesticides ni engrais chimiques), pommiers, cerisiers, poiriers, parmi tant d'autres, mais aussi groseilliers, framboisiers prendront racine sur notre terre Druillat dès le printemps.

Ce projet vise à valoriser un espace communal avec pour objectifs de :

- favoriser la biodiversité et préserver le caractère rural et agricole de la commune
- créer un lieu d'échanges accessible à l'ensemble des Druillatis
- proposer un lieu ludique et pédagogique pour sensibiliser petits et grands à l'environnement

A court terme, la Sauvegarde du patrimoine plantera un jardin partagé sur cette même parcelle, toujours dans le respect de l'environnement pour encore plus de convivialité et de partage.



Entreprises Druillaties

entreprise	activité	adresse	téléphone	courriel	Site internet
Ain services Animaux	Services animaliers	12 rue de la Chansonne 01160 Druillat	06 01 06 27 48	solexine01@gmail.com	
Auberge du Mas Pommier	Restaurant	1039 route du Mas Pommier 01160 Druillat	04 74 39 17 40		
Ongles & lumière	Beauté des ongles et du regard	12 rue de la chansonne 01160 Druillat	06 77 57 39 58		
Buffet TP	Travaux Publics - Terrassement	73 Route Des Besses 01160 Druillat	06 58 99 51 81		
Chris Peinture	Peinture en bâtiment - décoration	31 route de la chapelle 01160 Druillat	06 28 42 48 73	chrispeinture01@gmail.com	
Clémence-Alice Félix	Conte et arts de la parole		06 32 30 63 67	clemencealice.felix@gmail.com	
Daniel Gallet	Viticulteur	chem Petites Haies 01160 Druillat	04 74 39 13 91		
Deb Élagage	Élagage, abattage	130 chem Millettes 01160 Druillat	06 50 91 06 01	debourgdorian@yahoo.fr	
Eden des plaisirs	Chocolats et confiseries	1360 Route du Chêne Clair 01160 Druillat	04 74 39 01 30	edendesplaisirschocolats@outlook.fr	
Et ils eurent un bébé	Accompagnement parentalité		06 19 93 52 67 de 10h à 18h	etitseurentunbebe@gmail.com	etitseurentunbebe.fr
Ets Contion Louis & Fils	Travaux Publics - Terrassement	Rte des Combes, 01160 Druillat	04 74 39 17 17		
François Reverdy	Charcuterie à la ferme	259 Rte du Chêne Clair, 01160 Druillat	04 74 39 21 10	charcutfrancois.reverdy@gmail.com	
GOF Créations	Création et réparation de luminaires		06 75 23 13 20	gof.creations@gmail.com	gofcreations.com
H.Color	Peinture deco tout support et carrosserie	117 Chemin des Charbonnières 01160 Druillat	06 35 71 16 00	contact@hcolor.fr	hcolor.fr
Lacombe TP	Travaux Publics - Terrassement	706 Route Du Chene Clair 01160 Druillat	06 70 63 77 35	sebastien.lacombe.tp@gmail.com	
Lambert Jean-Christophe	Paysagiste	153 route Bois 01160 Druillat	04 74 39 10 76	j.chrispaysages@sfr.fr	
Maison Janton	Volailer	672 Rte du Chêne Clair, 01160 Druillat	04 74 39 05 82		
Paquet Électricité	Electricité générale	route de Dompierre 01160 Druillat	07 74 39 04 70	electricite.paquet@wanadoo.fr	
Ravet Sébastien	Menuiserie	136 rue St Vincent 01160 Druillat	06 38 43 21 02	sebastien.ravet01@gmail.com	
Ren'Etre à Soi	Bien-être	616 Chemin des Claretières 01160 Druillat	06 17 87 04 85	carolebern88@gmail.com	www.renetreasoi.fr
Restaurant Paquet	Restaurant	74 place Henri Dunant 01160 Druillat	04 74 39 15 42	restaurantpaquet@free.fr	restaurantpaquet.com
SARL CB	Agencement Intérieur	12 bis impasse de la Vavrette 01250 Tossiat	04 74 42 68 40	contact@cb-creation.fr	cb-creations.fr
SFX	Sérigraphie textile et impression tous supports	589 Chem. des Chaumes, 01250 Tossiat	09 53 83 12 14	serigraphie.sfx@free.fr	serigraphie-sfx.com
Taxi des Dombes	Taxi	521 Rte des Combes, 01160 Druillat	06 72 77 14 36	taxidesdombes@orange.fr	taxi-des-dombes.fr
Yoann Prouillet	Prestation de services artisanaux	1064 route Chene Clair 01160 Druillat	06 87 54 18 94	yprouillet@hotmail.fr	

Contacts utiles

Mairie

Ouverture au public :

- Mardi et samedi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 14h00 à 16h00

Collecte des ordures ménagères : le jeudi

L'entreprise EGT procède à la collecte tôt le matin. Pensez à sortir votre poubelle très tôt ou la veille en bordure de la voie publique et à la rentrer après la collecte.

Déchetterie du Mollard

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

- Lundi, mercredi et vendredi 14h00-17h30
- Samedi 9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Dimanche 8h30-12h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

- Lundi, mercredi et vendredi 14h00-18h30
- Samedi 8h30-12h30 / 14h00-18h30
- Dimanche 8h30-12h30

Tarifs cantine / garderie

Actualisation des tarifs du restaurant scolaire

- Tarif enfant : 5,28 € l'unité
- Tarif pour enfant bénéficiant d'un PAI (projet d'accueil individualisé) : 2,00€
- Tarif occasionnel enfant : 6,90€
- Tarif adultes : 6,90€

Garderie : 7h30 à 8h15 – 16h15 à 18h30

- Tarif 1^{er} enfant : 2,44€/h
- Tarif 2^e enfant : 1,93€/h
- À partir du 3^e enfant : 1,23€/h

Les assistantes maternelles

Le Village

Fabienne CHARBONNEL 06 85 98 79 69

La Ruaz

Ingrid LOCHET 06 67 11 93 24

Rosettes

Noëlle BERNARD 06 75 27 97 03

Linda DEJONGH 06 87 18 29 07

Laetitia Debourg 06 34 16 36 92

Sophie Martin 06 58 26 21 91

Turgon

Marie-Christine BLANCHETIERE 07 83 45 31 05

Audrey OLIVIER 06 79 69 73 25

Demandes d'urbanisme

Concernant l'urbanisme, suite aux évolutions de la législation et des logiciels, il est demandé de privilégier le dépôt des dossiers d'urbanisme par voie électronique.

Pour cela, il faut utiliser le site internet :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001151/connexion>

Mairie

Téléphone 04 74 39 07 98

Fax 04 74 39 13 57

Courriel ... accueil@mairiedruillat.fr

Site internet www.druillat.fr

Numéros communaux

Groupe scolaire 04 74 39 10 09

Cantine 04 74 39 04 07

Salle polyvalente ... 04 74 39 04 07

Paroisse 04 74 39 03 65

Administration et services

Communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse .. 04 74 24 75 15

Antenne Ceyzériat 04 74 25 04 91

École de musique communautaire 06 08 76 21 98

Centre communal d'action sociale CCAS (Mairie) 04 74 39 07 98

Centre départemental de la solidarité 04 74 45 17 32

ADAPA 04 74 45 59 65

ADMR 04 74 25 04 38

Ain Domicile Services 04 74 34 58 09

France Télécom SAV 1013

Poste de Pont-d'Ain 04 74 39 76 10

..... ou 08 00 10 13 69

EDF dépannage 08 10 33 30 31

Allo Service Public 3939

Conciliateur 04 74 39 06 99

Préfecture standard 04 74 32 30 00

Météo Ambérieu-en-Bugey 08 92 68 02 01

Taxi des Dombes 06 72 77 14 36

Taxi Joël ST-SULPICE 06 73 30 72 36

Gites & Chambres d'hotes

Gîtes

Guy PATUREL Le Roset 04 74 39 15 23

La Grange de Turgon 06 69 68 10 20

Les 3 maisons 06 46 63 08 21

Gîte ô Lys d'orme 06 28 43 10 61

Gîte Lacooldouss 06 26 79 04 82

Chambres d'hôtes

Leonie 06 51 54 94 46

Chateau du Prélong www.chateauduprelong.com

Numéros d'urgence

Gendarmerie de Pont-d'Ain 17 ou 04 74 39 10 55

Pompiers de Druillat 18 ou 04 74 39 19 63

SAMU 15 ou 04 74 23 15 15

Centre de secours de Pont-d'Ain 04 74 39 05 88

Centre anti poison de Lyon 04 72 11 69 11

Maison médicale de Pont-d'Ain 04 74 39 79 00

Maison médicale de Tossiat 04 74 55 22 56

Hôpital FLEYRIAT Bourg-en-Bresse 04 74 45 46 47

Clinique CONVERT Bourg-en-Bresse 04 74 45 64 45

Hôpital privé d'Ambérieu-en-Bugey 04 74 38 95 95

Centre Médical de Soins Immédiats Bourg en Bresse 04.51.26.17.18



LA MISSION LOCALE TOUJOURS PLUS PROCHE DES JEUNES

INFORMATION | ACCOMPAGNEMENT | ORIENTATION | FORMATION | EMPLOI

La Mission Locale Bugey - Plaine de l'Ain :

- **Experte de la jeunesse**, elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans révolus, scolarisés, en recherche d'emploi, salariés ou même créateurs d'entreprise, dans leur insertion sociale et professionnelle et les aiguille vers divers parcours de formations.
- **Propose de multiples solutions**, notamment pour la découverte des métiers par les immersions en entreprises : À mi-octobre près de 150 conventions Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ont été engagées ; 30 actions menées avec les entreprises du territoire, et près de 15 rencontres avec les centres de formations du secteur. Prescriptrice, elle aiguille et oriente les jeunes vers divers parcours de formations.
- **Facilite les mises en relation entre les jeunes et les professionnels** en recherche de main d'œuvre.

• **Propose des accompagnements adaptés** à chaque jeune rencontré.

• **Accompagne sur les thématiques** tels que la santé, le logement et la mobilité pour aborder l'avenir plus sereinement.

La Mission Locale dispose de 16 lieux d'accueil dont un près de chez vous, renseignez-vous par téléphone au 04 74 34 61 22.

En 2024, les antennes de Loyettes et Belley et ses 13 permanences donnent accès à une offre de service similaire à celle proposée au siège à Ambérieu-en-Bugey.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer en prenant un rendez-vous proche de chez vous au 04 74 34 61 22

Guichet Unique Petite Enfance

Vous souhaitez trouver un mode d'accueil pour votre enfant ?

**GUICHET
UNIQUE**

Le guichet unique est le point d'information pour les familles de Grand Bourg Agglomération.



QUELLES DÉMARCHES ?

Connectez-vous au site internet pour toutes vos questions relatives aux modes d'accueil, stages, emplois pour les professionnel(le)s et futur(e)s professionnel(le)s :

grandbourg.fr/petiteenfance



Contactez le guichet unique par téléphone :

04 74 25 62 63

► le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h30

► le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h30

ou par mail :

petiteenfance@grandbourg.fr



Tarifs communaux

TARIFS TEMPORAIRES DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE (APPLICABLES PENDANT LA DUREE DES TRAVAUX AVEC RESTRICTION A 100 PERSONNES) :

Habitants de la commune	150.00 €+15.00 € (vaisselle)+15.00€ (sono) soit 180.00 € au total si location de la salle avec options vaisselle et sono + 50.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Habitants extérieurs à la commune	275.00 €+27.50 € (vaisselle)+27.50 € (sono) soit 330.00 € au total si location de la salle avec options vaisselle et sono + 50.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Apéritif habitant	45.00 €+15.00 € (vaisselle)+15.00 € (sono) soit 95.00 € au total si location de la salle avec options vaisselle et sono + 25.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Apéritif extérieur	110.00 €+27.50 € (vaisselle)+27.50 € (sono) soit 165.00 € au total si location de la salle avec options vaisselle et sono + 25.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Conférences réunions	150.00 € + 25.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Manifestations sociétés locales	40.00 € + 25.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04

TARIFS INITIAUX QUI SONT APPLICABLES HORS PERIODE DE TRAVAUX ET QUI SERONT PROBABLEMENT REVUS DANS LES MOIS A VENIR POUR INTEGRER LA NOUVELLE PARTIE CREEE DANS LES LOCATIONS :

Habitants de la commune	300.00 €+30.00 € (vaisselle)+30.00€ (sono) soit 360.00 € au total si location de la salle avec options vaisselle et sono + 50.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Habitants extérieurs à la commune	550.00 €+55.00 € (vaisselle)+55.00€ (sono) soit 660.00 € au total si location de la salle avec options vaisselle et sono + 50.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Apéritif habitant	90.00 €+30.00 € (vaisselle)+30.00 € (sono) soit 150.00 € au total si location de la salle avec options vaisselle et sono + 25.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Apéritif extérieur	220.00 €+55.00 € (vaisselle)+55.00 € (sono) soit 330.00 € au total si location de la salle avec options vaisselle et sono + 25.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Conférences réunions	300.00 € + 25.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04
Manifestations sociétés locales	80.00 € + 25.00 € au titre du chauffage pour la période du 15/10 au 15/04

Tarifs de location de la salle de réunion (ancien presbytère)

Sociétés locales : gratuit

TARIFS CIMETIERE

TYPE DE SEPULTURES	DUREE	NOUVEAUX TARIFS ET DUREES ADOPTES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ET APPLICABLES DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024
Concessions individuelles, familiales ou collectives (2 à 8 m2, fosse ou caveau, enfeu interdit)	30 ans	150.00 € le m ² soit 300.00 € pour une 2 m2
Nécessité légale de définir une autre durée pour offrir un choix plus large aux acquéreurs (exemple 15 ans)	15 ans	75.00 € le m ² Soit 150.00 € pour une 2 m2
COLUMBARIUM Capacité 2 urnes Modèle de plaque, d'écriture, des inscriptions ; couleur de la plaque et de l'épithaphe, imposées par la commune pour uniformité	5 ans	180.00 €
	15 ans	480.00 €
	30 ans	780.00 €
CAVURNE	30 ans	150.00 €
Proposition d'une durée différente	15 ans	75.00 €
JARDIN DU SOUVENIR		Plaque bronze collée/vissée fournie par la commune. Vente à prix coûtant au fil des commandes

Comité d'animation de Druillat

Le Comité a ouvert la saison 2024 avec le concours de coinche le 10 février, mais sans les moules-frites, ce qui a entraîné sans doute une participation moindre, même si tous ont passé une très bonne soirée.:

Après quatre ans d'absence, le théâtre fit son grand retour les 9 et 10 mars, avec la nouvelle comédie irrésistible de Jérôme VUITTENEZ, Le casse. Les deux représentations firent salle comble. Les spectateurs s'amuserent beaucoup des répliques percutantes de nos vedettes locales, qui se sont également produites avec succès dans les villages autour de Druillat.

Le 13 et le 14 avril, le Comité a apporté son plein soutien au premier salon du livre régional à Druillat, La Source des mots, qui a accueilli 27 auteurs et éditeurs. Le salon était organisé par la bibliothèque, et piloté par Anaïs Hugonnet, autrice Druillatie, qui a déjà publié plusieurs romans.

Tous les enfants attendaient avec impatience la Saint-Georges les 22 et 23 avril, le Comité ayant pour habitude de leur offrir quelques tours de manège. Malheureusement, des problèmes de santé des forains n'ont pas permis à cette fête d'avoir lieu... et faible consolation, il a plu à verse ! La déception a été grande, mais gageons que 2025 se déroulera sous de meilleurs auspices .

La Fête d'été a eu lieu le 6 juillet. Il en fallait du courage aux bénévoles et aux participants pour affronter les orages qui ont déferlé sur les chapiteaux installés comme d'habitude près du local Jean-Paul-Lierley. Heureusement, le Comité avait prévu une nouvelle organisation, si bien que tout le monde a pu se régaler de jambon savoureux et de frites croustillantes, et être au sec malgré les averses. Le feu d'artifice, tiré lors d'une éclaircie, a été très apprécié.

Le Comité a clos sa saison 2024 avec son traditionnel marché de Noël le 7 décembre, les "Druillartistes" : vin chaud, gaufres, crêpes au feu de bois à volonté, et la venue du Père Noël.

A signaler cette année le gros effort financier du Comité pour offrir à ses adhérents le prêt du meilleur matériel : les deux petits chapiteaux ont désormais de nouvelles bâches !

Si cette année 2024 a été riche en animations, c'est grâce au dévouement de ses bénévoles et au soutien des autres associations, Sou des écoles, Société de chasse, Pompiers, Club des jeunes... Le Comité les remercie chaleureusement pour leur dévouement.

Le Comité réfléchit aussi à l'organisation d'un concert Gospel, mais la date n'est pas encore arrêtée.

Si vous souhaitez participer à la vie du village et vous engager aux côtés des bénévoles du Comité d'animation, vous êtes les bienvenus.

Comité d'animation de Druillat - comite.animation.druillat@gmail.com

Président : Robert GALLET

Trésorier : Laurent SIMONET

Trésorière adjointe : Annie JANTON

Secrétaire : Anne MEYER

Secrétaire adjointe : Josette CHANEL



• Les bénévoles prennent la pose



• Les bénévoles à la cuisson

Les Mordus du Carbu.....



Cette année 2024 a de nouveau été chargée en émotions pour les membres du moto club de Turgon.

En effet, avec des sorties organisées au quatre coins du sud de la France, les motocyclistes ont pu admirer quelques-uns des plus beaux paysages qu'offre cette partie de l'hexagone. L'Aubrac, l'Ardèche, le Charollais, le Haut Doubs, la Drôme Provençale, le Jura et les Pyrénées ont été les nombreuses destinations au programme de cette année 2024.

Tant d'endroits où la gastronomie n'est pas en reste, comme le fameux aligot d'Aubrac, les viandes charolaises et les fromages de l'Iraty que les motards n'auraient raté pour rien au monde.

En 2025, la tendance sera de continuer à découvrir de nouveaux lieux car tant visuellement que gustativement, notre pays a encore beaucoup de choses à nous faire découvrir.

Nos sorties sont en partie financées par différentes manifestations comme la vente de nos galettes qui aura lieu cette année, le 13 avril 2025 à Turgon.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur cette association, nous serons ravis de vous rencontrer lors de notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2025 à 19h30 à la salle du Comité d'animation.

La Sauvegarde du Patrimoine.....

Les années se suivent et se ressemblent. 2023 aura vu partir Jacques, et 2024 mon papa, Robert. A la sauvegarde il faisait partie de la cheville ouvrière de l'association. Sans bruit, mais toujours actif, il était de toutes les actions. Au montage des crèches vivantes à l'église, ou à la réparation de la sacristie. Surveillant les feux lors de la St Jean ou à la sortie des galettes du four au moment de leur cuisson.

Le nouveau projet de verger partagé qui est engagé en ce début d'année lui aurait permis de nous apporter tout son savoir et son expérience en ce domaine.

Mais le temps a passé et emporte avec lui les nôtres, le moment venu...

En 2025 la sauvegarde continuera à innover dans ses recherches et animations et tentera avec de nouvelles forces vives de vous faire découvrir le patrimoine de notre village. N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook car 2025 marque le 50^e anniversaire de notre association avec régulièrement des retours sur notre parcours, et nos activités.

Bonne année 2025 à vous et vos familles

Guy Charbonnier

Pour la Sauvegarde du patrimoine



• Robert sortant les galettes pour la Sauvegarde en 2007

Druillat Dance



Venez danser ! Tango, Paso Doble; Valse, Rock, Bachata, Salsa, Cumbia, Kizomba, Madison, Tarantelle, etc...

Nous nous retrouvons tous les jeudis à 19h30 à la salle polyvalente, pour danser ensemble, uniquement de la pratique, il ne s'agit pas de cours.

Une cotisation de 50€ est demandée pour l'adhésion à l'association, une séance découverte est offerte aux éventuels futurs adhérents.

L'ambiance musicale est assurée par DJ Bernard & Jean-Marc.

N'hésitez pas à nous contacter au :
07 49 87 19 21 ou au 06 34 49 05 09

Gym Druillat

Tous les mercredis, nos 56 adhérents, hommes et femmes, âgés de 36 à 76 ans, répartis sur trois niveaux de cours, se retrouvent à la Salle des Fêtes pour entretenir leur bonne forme physique, dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Ici, pas question de performance, chacun fait selon ses capacités, sur les conseils professionnels et bienveillants de notre animatrice, Mme Claude PARRASSIN, présente à nos côtés depuis 2006.

Les séances ont lieu :

- de 10 h 15 à 11 h 15 : Réveil Musculaire (échauffement des articulations en douceur, étirements, renforcement)
- de 18 h 15 à 19 h 15 : Gym Douce (échauffement cardio, étirements, renforcement musculaire, sur des exercices plus dynamiques que ceux du matin.)
- de 19 h 30 à 20 h 30 : Body Sculpt (échauffement cardio dynamique, renforcement musculaire plus ou moins intense, étirements).



Les cours très variés combinent différentes méthodes telles que Pilates, Yoga, Zumba, Qi Gong, Sophrologie pour la relaxation de fin de séance.

2 cours d'essai gratuits sont proposés avant l'adhésion. Le matériel est mis à disposition par l'association.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours de saison. Il suffit de vous présenter en début de séance.

Nous vous attendons et vous accueillerons avec grand plaisir.

Notre contact mail : gymdruillat@gmail.com

Apple Jack Country.....



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : applejack.druillat@gmail.com

Durant la saison 2023/2024, nous avons organisé trois après-midi country, réunissant avec succès des danseurs et danseuses venus parfois de loin, car depuis l'organisation du « Pot Commun Auvergne Rhône Alpes » en juin 2023, notre association est connue des autres clubs régionaux qui ont pu apprécier la cohésion et la bonne humeur qui règnent entre nous.

Nous avons présenté une petite démonstration devant l'église lors du carnaval des enfants du village, le 23 mars 2024.

Pour lancer la saison 2024/2025, nous avons proposé 2 soirées découverte les 2 et 9 septembre 2024. Les cours ont repris à compter du 16 septembre 2024 avec 29 danseurs et danseuses très assidus. Les cours se déroulent le lundi (débutants et novices) et le mercredi (intermédiaires) et sont enseignés par notre animatrice Druillatie Christine SALOMON.

En 2026, nous fêterons nos 10 ans et nous nous préparons à marquer cet anniversaire. Plus d'informations à venir dans un an...



Les amis du CCAS de Druillat.....

Les Ami(e)s du CCAS apportent leur participation partielle aux colis et repas de fin d'année des anciens et peuvent éventuellement participer à d'autres actions si le besoin se présente.

Nous sommes une association composée de bénévoles et accueillons toutes personnes désireuses de nous rejoindre pour renforcer notre équipe.

En avril Les amis du CCAS gèrent le repas friture, remplacé depuis 2023 par une vente de plat à emporter et cette prestation requiert pour sa mise en place des personnes de bonne volonté pour nous aider.

Les membres du bureau actuel sont :

Madame Patricia CHANEL Présidente
 Madame Nicole GALLET.....Secrétaire
 Madame Éliane DURAND..... Trésorière.

Vous pouvez prendre contact soit auprès de ces personnes soit auprès du secrétariat de mairie pour tout renseignement complémentaire.



Druillat Accueil & Loisirs



•Visite de la fondation BERLIET

Tous les jeudis, l'association reçoit ses adhérents, ainsi que des accompagnants, dans le local mis à notre disposition par la municipalité, que nous remercions bien vivement. Des jeux en tout genre, des lotos, des activités manuelles réunissent une partie des adhérents, dont ont bénéficié les membres du conseil municipal enfants pour la réalisation du char du carnaval.

Nous avons proposé aussi des ateliers peinture et anatomie les vendredis, fort appréciés, ainsi que la visite du musée Claude BERNARD le scientifique, et le musée Louis JOURDAN un peintre local.

Nous avons proposé un spectacle à l'Auditorium de LYON, une journée dans la Loire, et la visite guidée de la fondation BERLIET. Cette année nous aurons pu déguster d'excellentes grenouilles.

Nous avons bénéficié de 2 présentations de matériels et produits de bien être, qui ne recueillent pas un nombre de participants important, malgré le bénéfice d'un meilleur bien-être.

Rappelons aussi que tous les lundis un rendez-vous sur le parking de l'école pour ceux qui le souhaitent permet de marcher ensemble ; l'activité physique régulière étant une des clés pour conserver la forme. Un atelier gratuit de détente, offert par Carole a permis à ceux qui sont demandeurs de mieux comprendre les prestations proposées par REN'Etre à Soi.

Une marche, prévue en accompagnement des enfants de notre groupe scolaire n'a pu se réaliser compte tenu du temps exécrable de ce printemps, mais ce n'est que partie remise pour 2025, les enfants ont pu néanmoins être accompagnés lors de leurs olympiades de fin d'année.

La vente, le 1er mai de nos galettes représente le gain permettant de financer en partie nos activités, avec l'adhésion qui va demeurer minime. Nous lançons un appel à bénévoles pour tenir également la buvette gourmande lors de l'exposition de Peintre en Dombes à la salle des fêtes. Nous vous rappelons que notre bureau a également besoin de s'étoffer pour mieux répartir les tâches.

L'année 2025 va commencer avec la mise en place d'une activité Qi Gong activité chinoise tout en douceur et fluidité de mouvements pour un meilleur équilibre, les lundis matins. De nombreuses sorties sont déjà programmées telles que la découverte d'une truffière en janvier, le cirque IMAGINE en février, une journée récréative à Equinox en mars, nos galettes du 1er mai...

Nous insistons pour que vous nous rejoignez afin que notre bureau s'étoffe de vos savoir-faire, pour maintenir les liens sur notre commune.



•Décoration du char du Carnaval

Sou des écoles.....

Année 2024-2025 - Nouvelle équipe, nouvelle dynamique

Nous nous présentons : Audrey la présidente, Geoffrey le vice-président, Justine et Loriane les trésorières, Marine et Émilie les secrétaires.

Nos convictions pour cette association sont :

- A l'évidence lui permettre de continuer d'exister,
- Soutenir nos enfants dans leurs parcours élémentaires afin de leur offrir, de vivre, partager et créer des souvenirs pas comme les autres,
- Faire du lien humain,
- Fédérer les familles autour d'une vie d'école et même d'une vie de village.

PARCE QUE «A SIX C'EST BIEN MAIS ENSEMBLE C'EST MIEUX !»

Nous pensons que c'est une valeur forte à incarner pour nos enfants et leur avenir. Nous comptons sur VOUS et nous avons besoin de VOUS.

Nous vous rappelons que sans l'existence de cette association, nos/vos enfants ne peuvent faire des sorties scolaires, réaliser des projets d'école, partir en classe verte, avoir les moyens/le matériel pour bien étudier.

Au plaisir de vous accueillir sur les prochaines manifestations du Sou des Ecoles.



•Le nouveau bureau du Sou au complet

Les Conscrits et le Club des Jeunes

Cette année encore les 20 jeunes des Conscrits de Druillat ont élu leur nouveau bureau composé comme suit:

Président: Hadrien ANDREY

Vice Président : Lucien BOURDEAU

Secrétaire: Dorian BOCCARD

Vice Secrétaire : Milan BOURAHLA

Trésorier : Evan GIGLIANO

Vice Trésorier : Lou CHOLVY

En 2024, notre traditionnelle tournée des brioches a reçu un bel accueil auprès des habitants de Druillat et de ses hameaux. Cette année encore nous passerons de porte en porte accompagnés de notre char fleuri le samedi 26 et dimanche 27 avril. Le 26 juillet nous vous proposons de nous retrouver au city pour notre bal d'été, et le 25 octobre nous organisons un bal d'Halloween.



Les retombées de 1870-1871 à Druillat

Si la grande guerre (1914-1918) a marqué nos esprits, c'est qu'avec elle, quasiment toutes nos familles furent touchées par le décès ou les graves blessures d'un membre de notre famille. De plus, dans la majeure partie de nos communes, se trouvent un monument commémoratif.

Avant ce conflit eut lieu du 19 juillet 1870 au 10 mai 1871 (date de la signature du traité de paix) la guerre dite « franco-prussienne ». Cette guerre n'impacta que très peu notre village. Le monument aux morts de Druillat ne rapporte pas les morts de 1870. Il faut aller dans le hall de la mairie de Pont D'Ain pour trouver une plaque commémorative des soldats morts dans le canton et par commune (notre photo). Là, trois noms y figurent pour Druillat ; BON Antoine (il était officier de la garde nationale), BOLLET Claude et PETIT Jean François. Si l'on consulte les comptes rendus du conseil municipal de l'époque, il est fait état un peu avant le conflit de l'attentat contre l'empereur Napoléon 3 (en 1867). Les conseillers souhaitaient marquer leur attachement à l'Empereur.

Au moment du conflit, seules apparaissent des dépenses « 500 francs » concernant le financement de tenues pour « achat d'habillement de la garde nationale...achat de deux clairons...et pour la caisse des publications... ». Puis 4.100 francs pour équiper la garde, dont 1.120 francs pour la poudre. Et encore 233 ,95 pour le secours aux blessés.

Dans l'Ain les gardes nationaux étaient inclus dans le 40^e régiment des mobiles, avec le 2^e, le 3^e, et le 4^e bataillons. Pour le canton de Pont d'Ain, les gardes rejoignaient le 3^e bataillon et la 2^e compagnie. – Arrondissements de Bourg-en-Bresse, Gex, Nantua (chef-lieu à Nantua)

Les sommes versées furent remboursées après le conflit sur une durée de cinq ans. La vie reprit son cours et les préoccupations autour des affouagistes et de la vente du bois furent à nouveau d'actualité, ainsi que la modernisation du réseau routier qui donnera « aux chemins vicinaux » la physionomie que nous leurs connaissons.



• la plaque commémorative à Pont d'Ain

Guy Charbonnier

Mariages

Cédric Jean-Yves BOULY & Charlotte Marie-Claude Eliane BARBET

Le 13 avril 2024



Xavier CUVELIER & Mélanie Lisette GALLET

Le 6 juillet 2024



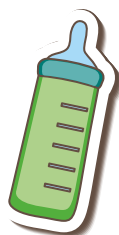
Thomas PONTIUS & Mélanie EMIN

Le 29 juin 2024



Naissances.....

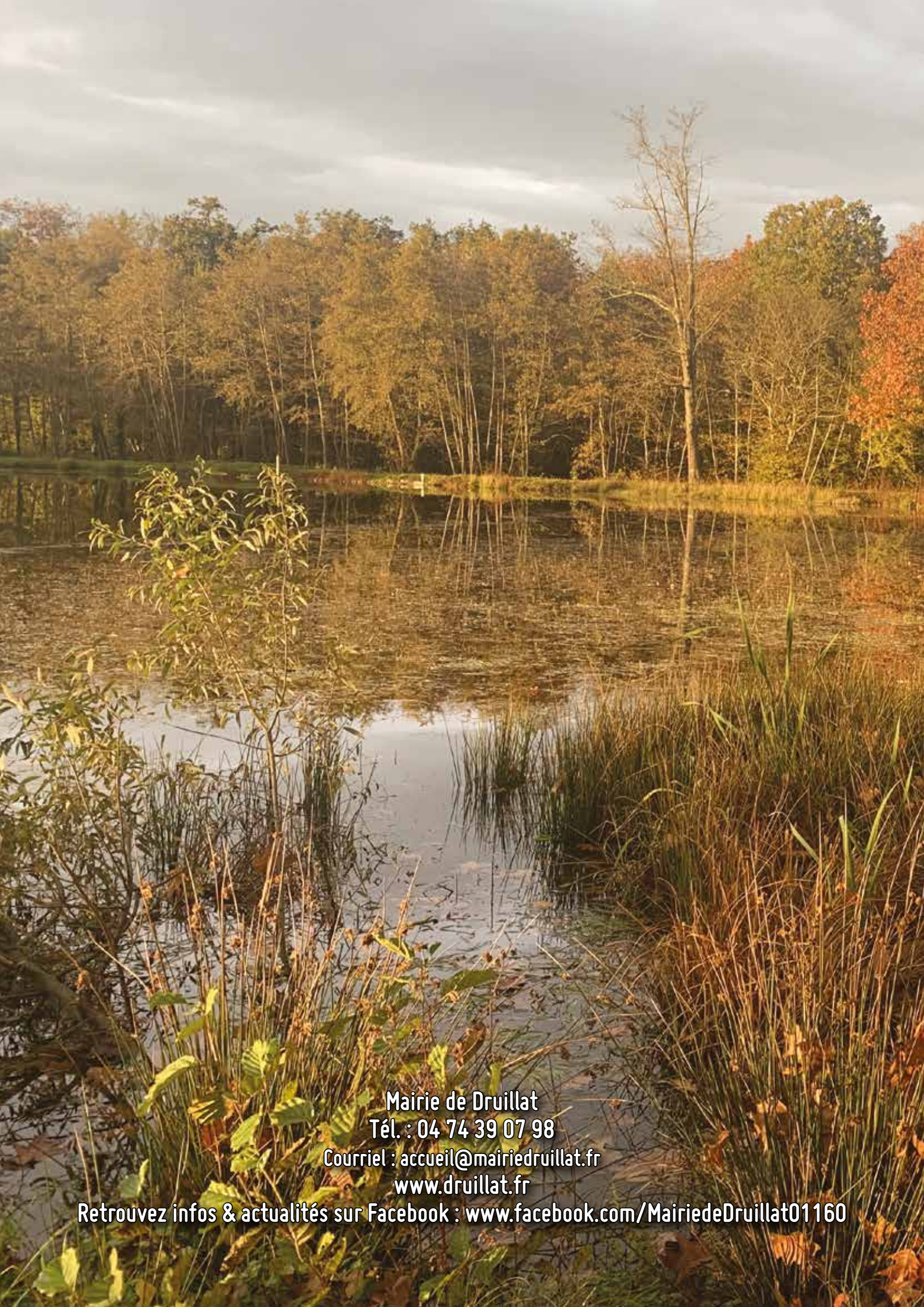
- **Lucas HUGONNET**
Le 14 février 2024 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fils de Christopher HUGONNET et d'Anaïs CARLE
- **Enzo BOUVIER**
Le 31 mai 2024 à DRUILLAT
Fils de Willy BOUVIER et de Laurine JOLIVET
- **Elena ATTENCIA**
Le 28 août 2024 à VIRIAT
Fille de Julien ATTENCIA et de Maude VERGE
- **Liany LEDENTU**
Le 1er octobre 2024 à VIRIAT
Fils de Dimitri LEDENTU et de Mégane AMADEI
- **Anna, Rose CARRERA**
Le 7 mars 2024 à VIRIAT
Fille de Thomas CARRERA et de Ophélie COLLOMB
- **Eden LEFRANC**
Le 30 octobre 2024 à LYON 8^e
Fils de Joffrey LEFRANC et de Estelle FLAMAND
- **Jules POUDREL**
Le 11 mars 2024 à AMBERIEU-en-BUGEY
Fils d'Alexandre POUDREL et de Laura GIROD
- **Ondine LE ROUZIC**
Le 29 septembre 2024 à VIRIAT
Fille de François LE ROUZIC et de Clémence FELIX
- **Gustave DESBIOLLES**
Le 4 décembre 2024 à VIRIAT
Fils de Sylvain DESBIOLLES et d'Océane GIRARD



Décès.....

- **Jeanne Irène JOLY**
Le 21 février 2024 à DRUILLAT
- **Ginette Florence GAILLOT née NICOD**
Le 07 juin 2024 à VIRIAT
- **Marcel MARTINEZ**
Le 06 septembre 2024 à VIRIAT
- **Germaine EMEYRIAT née PERRIN**
Le 16 avril 2024 à AMBERIEU-en-BUGEY
- **Jean-Marc MARTINEZ**
Le 30 juin 2024 à LYON 3^e
- **Yvette, Lucienne MOREAU née SUARD**
Le 18 novembre 2024 à AMBERIEU-en-BUGEY
- **Daniel BELLON**
Le 17 avril 2024 AMBERIEU-en-BUGEY
- **Mario BENETTI**
Le 07 août 2024 à DRUILLAT

En raison de la loi RGPD, n'apparaissent ici que les publications ayant fait l'objet d'un accord.



Mairie de Druillat
Tél. : 04 74 39 07 98

Courriel : accueil@mairiedruillat.fr
www.druillat.fr

Retrouvez infos & actualités sur Facebook : www.facebook.com/MairiedeDruillat01160